

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER ARUM

Adresse du local : Campus Saint-Priest, Bâtiment 1 - 860, Rue de Saint-Priest, MONTPELLIER

Permanences au local : lundi de 10 h à 12 h

Mail président : armand.boyat@gmail.com Mail secrétaire : boyer.michele@yahoo.fr

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de février – mars 2021

Les contraintes liées à la situation sanitaire du début d'année 2021 n'ont pas permis de tenir l'Assemblée Générale de notre association en présentiel comme à l'ordinaire. Le bureau de l'association a estimé qu'il n'était pas souhaitable de reporter à une date sans doute beaucoup trop lointaine cette assemblée et elle ne pensait pas non plus pouvoir organiser une telle manifestation en Visio/audio conférence. Il a donc été retenu une procédure écrite d'échanges entre les membres, procédure tenue dans le courant des mois de février et mars en plusieurs étapes.

Première étape le 5 février : annonce de la procédure accompagnée d'un appel à candidature pour les deux sièges à pourvoir au Conseil d'Administration. Fiche de candidatures à retourner avant le jeudi 11 février 2021.

Seconde étape : le 27 février, mise en consultation sur le site ARUM pour tous les membres de l'association et pendant quinze jours, d'un fichier support du déroulement de l'assemblée générale, tel que celui que nous utilisons depuis plusieurs années. Ce fichier présente un résumé des activités de l'année 2020, un bilan budgétaire et comptable de la même année, les noms des personnes candidates au CA, ainsi que les activités envisagées et prévues pour 2021. Tous les membres de l'ARUM sont invités à faire part de leurs commentaires et questions concernant ce document par voie de messagerie jusqu'au dimanche 14 mars inclus.

Troisième étape : rédaction et diffusion d'un compte-rendu à partir du document initial, intégrant les commentaires et les questions posées, ainsi que les réponses apportées. Demande de vote sur les points statutaires : approbation (ou non) du PV de l'AG de février 2020, approbation (ou non) du rapport moral de l'année 2020, approbation (ou non) du compte financier 2020, approbation (ou non) du montant de la cotisation 2022, approbation (ou non) du projet de budget 2021 et enfin élection des deux membres du CA. Concernant ces votes, il a été admis que les personnes qui ne souhaitent pas approuver un ou plusieurs points ou qui préfèrent s'abstenir, se manifestent par voie de messagerie, l'absence de réponse étant considérée comme un vote d'accord. Mais un accord sur les différents peut, bien sûr, nous être signifié par voie de messagerie.

50 personnes se sont manifestées par un vote effectif sur les questions posées, 90 ont donné un accord tacite.

Dernière étape : élaboration du compte-rendu définitif prenant en compte les résultats des votes.

Avant d'aborder l'ordre du jour, nous avons une pensée pour les membres de l'ARUM qui nous ont quittés en 2020 : Alice SIGNORET et l'époux d'Aimée MALEVILLE, Jean-Pierre MALEVILLE. Catherine HUBERT-COULIN est décédée en tout début de l'année 2021, ainsi que Roland HELMER ancien membre et son épouse Maguy. Nous ne les oublions pas.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020.
- 2 - Rapport moral de l'année 2020.
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice financier 2020.
- 4 - Fixation du montant de la cotisation 2022.
- 5 - Présentation et vote du budget de l'année 2021 établi par le CA.
- 6 - Quitus de leur gestion aux administrateurs.
- 7 - Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration.
- 8 - Présentation des activités envisagées en 2021.
- 9 - Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 février 2020

Le président confirme la prise en compte de certaines remarques justifiées et proposées par écrit par un adhérent et il soumet à l'assemblée le procès-verbal de l'assemblée générale de 2019 :

<http://arum-activites.org/administratif/2020%20-%20Procès-verbal%20Assemblée%20Générale%206%20février.pdf>

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral de l'année 2020

2-1- Les adhérents

Fin 2020, l'association comportait 142 adhérents et 37 adhérents associés.

En 2020 : 3 nouveaux adhérents, 15 démissions et radiations (13 membres et 2 membres associés).

En 2020 et début 2021, cinq personnes (membres, ancien adhérent, épouse ou époux d'adhérent) sont décédées.

Le nombre élevé de démissions et radiations peut s'expliquer à la fois par une année peu propice aux activités mais surtout par le départ d'adhérents peu concernés par nos activités ou ayant quitté la région.

Le prochain Conseil d'Administration sera sollicité pour se prononcer sur les modalités de gestion et le statut des personnels et en particulier :

- le maintien en tant que membres pendant deux ans des personnes n'ayant pas payé leur cotisation annuelle, mais avec application à leur égard de barèmes plein tarif pour toutes les activités où l'ARUM apporte un complément financier,
- la radiation des personnes à l'issue de deux années de non-paiement de la cotisation,
- la suppression de la distinction entre membres de plein droit et membres associés (conjoint(e)s).

2-2- Fonctionnement de l'Association

L'association assure une permanence tous les lundis matin de 10 à 12 heures, hors vacances scolaires, pour faire vivre les activités de l'ARUM.

Des réunions de bureau se sont tenues pour : préparer les différents Conseils d'Administration (CA), instruire la demande budgétaire auprès de l'Université, établir le budget de l'année à venir et enfin préparer l'assemblée générale de l'association.

Trois CA étaient prévus, seuls deux se sont tenus en 2020, ils ont étudié et validé les projets des activités à venir et examiné des points particuliers :

CA du 7 février 2020

Procès-verbal disponible sur le site ARUM : <http://arum-activites.org/administratif/2020%20-%20Procès-verbal%20Conseil%20d'Administration%207%20février.pdf>

- Présentation des nouveaux membres du CA : Jocelyne RECH et Michel SAVOYANT.
- Désignation des membres du Bureau.
- Point sur certaines activités : manifestations liées au XX^{ème} anniversaire de l'ARUM, conférences, activité nouvelle de marche à la demi-journée, sorties locales.
- Première évocation des questions liées au statut des personnels évoquées au point 2-1.

CA de juin 2020

Ce CA n'a pas pu se tenir en raison des contraintes sanitaires imposées suite au confinement.

CA de décembre 2020

Tenu par voie d'échanges de procédures écrites, par messagerie.

PV disponible sur le site ARUM :

<http://arum-activites.org/administratif/PV%20CA%20virtuel%20décembre%202020>

- Activités de l'association : bilan 2020 et projets 2021.
- Situation budgétaire et instruction de la demande de subvention auprès de l'Université de Montpellier.
- Préparation de l'AG de février-mars 2021.

2-3- Panorama des activités

- Les activités festives en 2020 :

Responsable : Ghislaine PUIG, aidée par Michel ABÉNOZA, Jean-Claude BONARIC, Simone DUCHEMIN, Marie PINCHARD, Alain et Geneviève PERRIER, Mireille PASSAMA et Gérard TEISSONNIÈRE.

Diaporamas et galette des rois : mardi 7 janvier, diaporamas des randonnées hebdomadaires et des séjours-randonnées, suivis du partage de la galette des rois.

Assemblée générale et moment de convivialité à la suite de l'assemblée, mardi 6 février, 83 présents et 18 représentés.

Fête de printemps : à Saint-Saturnin de Lucian, prévue le mardi 31 mars, annulée.

Fête d'été et du XX^{ème} anniversaire de l'ARUM : prévue au Jardin des Plantes de Montpellier, jeudi 18 juin, reportée en septembre 2020, puis annulée.

Rencontre autour d'un apéritif suivi d'un pique-nique : au château de Roquevaire (Sauve), mardi 30 juin, 30 participants.

Fête de rentrée : prévue mardi 29 septembre, au Château de Castries, puis à Saint-Saturnin de Lucian, **annulée**. Randonnée autour de l'abbaye de Saint-Félix de Montceau avec pique-nique, apéritif et dessert, visite de l'abbaye puis rafraichissements, 45 participants.

Fête de fin d'année : prévue mercredi 16 décembre en soirée, à Montferrier, **annulée**.

En conclusion : seuls quatre moments de convivialité ont pu se tenir en 2020, avec un immense plaisir de se revoir : en juin suite au confinement du printemps et en septembre après les vacances d'été.

Pour voir les photos de ces deux manifestations : <http://arum-activites.org/index.php/les-marches/marches-2020>

- Sorties en 2020

- **12 mars** : sortie visite à la société Predict organisée par Christian VIGNE, **annulée**.

- Visites de Musées en 2020

4 visites de Musées ont été organisées par Jeanne ALBERT en 2020, avec un public régulier, fidèle et passionné :

- **Musée de Lodève** : 14 janvier, "*Les chefs d'œuvre du Musée d'Ixelles à Bruxelles : Magritte, Claus ...*", 40 personnes.

- **Musée Paul Valéry**, à Sète : 28 janvier, "*Marcel Gromaire : l'élégance de la force*", 25 personnes.

- **Musée Fabre**, à Montpellier : 21 mars, "*Jean Ranc, un montpelliérain à la cour des rois*", **annulée**.

- **Musée saharien**, au Crès : vendredi 3 avril, **annulée**.

- **Musée Fabre**, à Montpellier : 26 septembre, "*Le Canada et l'impressionnisme. Nouveaux horizons*", 25 personnes.

- **Musée Paul Valéry**, à Sète : 10 octobre, "*Paul Valéry et les peintres : Manet, Monet, Renoir, Morisot ...*", 2 fois 25 personnes.

- Les activités régulières en 2020 :

L'ensemble des activités régulières habituelles n'ont pu se tenir qu'au cours du premier trimestre et ce jusqu'au 15 mars, puis en juin et enfin en septembre octobre.

- **Bibliothèque** : responsable Maurice BOISSIER, aidé par Jacqueline ARMAND et Colette ROUSTANT-DELSENY ; permanence le vendredi de 11 h à 12 h. Environ 500 livres, répertoriés sur internet, liste affichée au local. Huit ouvrages achetés en 2020 dont l'histoire de l'abbaye de Saint-Félix de Montceau.

- **Bureautique** : responsable Jean-Luc BRIBES aidé de Marie-France NOUGUÈS ; atelier le lundi au local tous les quinze jours, de 15 h à 17 h, un seul groupe pour débutants et confirmés, dans la mesure des possibilités des formateurs.

- **Groupe Photo Numérique** : animation assurée par Henri LUQUET et Claude ALBERT aidés dans la mesure de ses possibilités par Marie-France NOUGUÈS. Séances le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 au local, avec 15 membres au total et de 6 à 10 personnes par séance.

- **Conférences** : Simone DUCHEMIN et Alain SANS, seules les 4 premières conférences ont pu se tenir.

- **Marche** : responsable Armand BOYAT, aidé par André René BOYER et tous les volontaires, 1 fois/semaine les mardis ou jeudis par alternance.

55 marches avaient été programmées, seules 27 ont pu être réalisées avec une moyenne de 14 participants par marche : 12 "faciles", 9 "moyennes" et 6 "difficiles".

- Séjours randos 2020 :

3 séjours randonnées avaient été programmés :

- **du 19 au 28 mai** : en Sardaigne, responsable : Marie PINCHARD, avec l'agence "*Chemins du Sud*", 14 participants inscrits ; reporté en 2021.

- **du 2 au 5 juin** : à l'Isle-sur-la Sorgue, responsables : Christiane GAREIL et Yvan MOREL, 59 participants inscrits ; reporté en juin 2021, voire en septembre, avec maintien du prix initial suite à de difficiles négociations avec l'organisme d'accueil. Le dialogue sera repris avec l'organisme début avril.

- **du 15 au 18 septembre** : sur l'Aubrac, responsables Armand BOYAT, Geneviève GAILLARD, Christiane GAREIL et Yvan MOREL, 38 participants, excellent séjour, dans un cadre magnifique, de belles randonnées et un temps exceptionnellement beau. Photos : <http://arum-activites.org/index.php/sejour-en-aubrac>

- "Pour garder le moral" :

Message journalier adressé à tous les membres de l'ARUM lors du confinement de printemps et celui d'automne-hiver pour maintenir le lien avec les adhérents et apporter une touche d'humour, avec l'aide de très nombreux contributeurs.

105 messages en 2020, entre le 17 avril et le 1^{er} juin puis entre le 2 novembre et le 31 décembre 2020. 90 messages entre le 1^{er} janvier et le 30 mars 2021.

Le rapport moral de l'année 2020 est approuvé à l'unanimité.

3 - Approbation des comptes de l'exercice 2020

Le dossier de demande de subvention déposé auprès de l'Université de Montpellier début décembre comportait comme en 2019, la présentation du budget de 3 années : budget achevé 2019, budget en cours 2020 et budget prévisionnel 2021. Pour respecter cette demande suivant les rubriques souhaitées et comme en 2019, toutes les recettes et les dépenses de l'année n sont intégrées dans le budget de l'année n, même si elles concernent des ressources concernant l'année n -1 ou des acomptes versés au titre de l'année n +1. Les comptes présentés ont été validés par le Conseil d'Administration tenu dans le courant de décembre 2020.

3-1- "Compte financier 2020" (voir tableau ci-après) - il retrace les mouvements, en recettes et en dépenses, qui sont intervenus en 2020 :

Ressources	Montants	Charges	Montants
Vente (remboursement)	282,11	Achats (fournitures, matériel)	758,12
Subvention Université	4 000,00	Services extérieurs	
		assurance, banque,	
		location bureaux	
Autres produits de gestion		Impôts, taxes	
Cotisations	3 972,00		
Report 2019	1 267,00		
Participation adhérents		Autres charges	
Activité séjours-randonnées	14 170,00	Activité séjours-randonnées	9 825,70
Activité visites muséales	2 796,00	Activité visites muséales	3 231,00
Activité festivités	2 160,00	Activité festivités	1 235,16
		Activité bibliothèque	57,85
Total des ressources	28 647,11	Total charges	15 107,83
		Excédent 2020	13 539,28
		Acompte séjour randonnée Isle-sur-la-Sorgue 2021	2 224,80
		Provisions location bureaux 2019 et 2020	1 000,00
		Autres engagements	170,20

Insuffisance (déficit)		Excédent réellement disponible 2020	10 144,28
-------------------------------	--	--------------------------------------------	------------------

- les ressources, outre la subvention apportée par l'Université, sont constituées par les adhésions à l'association et les contributions des adhérents aux différentes activités proposées.

- les charges affichées à la ligne Achats sont celles des frais de gestion (affranchissement, téléphone, matériel consommable de bureau), celles des services extérieurs sont les assurances et les frais bancaires.

- les autres charges représentent les dépenses liées aux différentes activités : festivités, séjours-randonnées, visites muséales et culturelles, bibliothèque.

- l'excédent de ressources sur l'activité séjours-randonnées s'explique par l'encaissement en 2020 de l'acompte demandé pour le séjour Isle-sur-la Sorgue, séjour non réalisé cette année-là.

- l'excédent de ressources sur l'activité festivités s'explique par l'encaissement en 2020 des chèques de la fête de fin d'année 2019.

- l'excédent réellement disponible représente l'excédent budgétaire 2020 diminué des engagements en cours : le montant des acomptes perçus pour le séjour-randonnées d'Isle sur la Sorgue, le montant de la location des locaux de Saint-Priest en 2019 et 2020 non encore exigé par l'Université et d'autres engagements : réservation pour visites à l'Isle sur la Sorgue et remboursement d'acquisition d'ouvrages.

L'année 2020 marquée par un petit nombre de manifestations et l'impossibilité de réaliser la plupart des festivités et des séjours projetés, se traduit par un excédent financier relativement important. Il devra être résorbé en 2021 dans la mesure où les conditions sanitaires se seront améliorées, ce qui n'est malheureusement pas encore le cas en ce début d'année 2021.

3-2- "Compte de résultat 2020" - il regroupe le solde des exercices précédents (livret A, 1459,05 € + compte bancaire, 13 539,28 €), soit un solde total disponible de 14 998,13 €.

Compte de résultats au 31/12/2020	
Livret A	1 459,05
Compte bancaire	13 539,28
Disponible au 31/12/2020	14 998,13

Le compte de résultat de l'année 2020 est approuvé à l'unanimité.

4 - Fixation du montant de la cotisation 2021

Le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation pour l'année 2022 à 25€, identique pour les conjoints qui participent aux activités. Une baisse envisagée de cette cotisation pour résorber une partie de l'excédent 2020 n'a pas été retenue au profit d'une meilleure contribution financière de l'association aux activités proposées aux membres.

La cotisation 2021 ne sera exigée que dans le courant du mois de juin 2021 si les activités peuvent reprendre normalement. Décision à prendre par le CA.

Le montant de la cotisation 2021 est approuvé à l'unanimité moins un vote contre.

5 - Présentation et vote du budget 2021 établi par le CA

Par rapport à 2020 et en ce qui concerne les ressources, le montant de la subvention à l'Université a été ramené à 3000 € de notre fait, en raison de l'excédent important de l'année 2020 lié à la spécificité de l'année ; le montant total estimé des cotisations a été maintenu à 4000 €.

A l'exemple de ce qui avait été demandé pour le report du séjour randonnée Isle-sur-la Sorgue, nous pensons que le montant des séjours-randonnées sera plus élevé à l'avenir d'où une augmentation significative des recettes et dépenses. De même pour les festivités avec la réalisation espérée du XXIème anniversaire de l'ARUM en 2021... Un budget global de 55 000 € en ressources et 55900 € en dépenses est proposé, l'insuffisance budgétaire affichée étant contrebalancée par l'excédent de l'exercice 2020.

Ressources	Montants	Charges	Montants
Vente (produits, marchandises)		Achats (fournitures, matériel)	1200
Subvention Université	3000	Services extérieurs	1200
		assurance, banque,	
		location bureaux	500
Autres produits de gestion		Impôts, taxes	
Cotisations	4000		
Participation adhérents		Autres charges	
		Manifestations	2300
Activité séjours-randonnées	27000	Activité séjours-randonnées	28000
Activité visites muséales	3000	Activité visites muséales	4000
Activité festivités	18000	Activité festivités	18500
		Activité bibliothèque	200
Total des ressources	55500	Total charges	55900

Le budget de l'année 2021 est approuvé à l'unanimité moins un vote contre.

6 - Quitus de leur gestion aux administrateurs

Pour l'implication importante des administrateurs tout au long de l'année afin d'assurer la bonne marche de l'association, comme cela peut être constaté au travers du rapport moral et du bilan financier et comptable, le président tient à les remercier chaleureusement et demande à l'assemblée de leur donner quitus pour leur gestion.

L'AG donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année 2020.

7 - Election des membres au Conseil d'Administration

Deux sièges occupés par : Colette ROUSTANT-DELSENY et Mireille PASSAMA sont à pourvoir en 2021.
Colette ROUSTANT-DELSENY et Mireille PASSAMA acceptent de se représenter et ont déposé leur candidature.

Les deux candidates sont élues à l'unanimité.

Constitution actuelle du Conseil d'Administration pour l'année 2021 :

Date de l'Assemblée Générale	02/02/2017	08/02/2018	20/02/2019	06/02/2020	02/2021	Nombre d'années de mandat 2000-2021
	2017	2018	2019	2020	2021	
Nom Prénom						
ALBERT Jeanne						15
ARMAND Jacqueline						11
BOYAT Armand		Vice-Président	Président	Président		8
BOYER André-René						8
BOYER Michèle			Secrétaire	Secrétaire		3
BRIBES Jean-Luc						5
DUCHEMIN Claude	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier		5
GAY Bernard			Trésorier Adjoint	Trésorier Adjoint		3
NOUGUES Marie-France						12
PASSAMA Mireille	Secrétaire	Secrétaire				10
PUIG Ghislaine	Présidente	Présidente	Vice-Présidente	Vice-Présidente		12
RECH Jocelyne						2
ROUSTAND-DELSENY Colette	Secrétaire Adjointe	Secrétaire Adjointe				10
SAVOYANT Michel						2
VIGNE Christian						3

8 - Présentation des orientations et des activités proposées pour 2021 :

- Festivités : Ghislaine PUIG

Diaporamas et Galette des Rois, mardi 7 janvier, annulée.

Assemblée Générale, février et mars par voie d'échanges écrits, sans partage d'un moment de convivialité !

Fête de printemps, à Saint-Saturnin-de-Lucian, initialement prévue le mardi 6 avril, très vraisemblablement à reporter. Le matin, randonnée dans la garrigue environnante conduite par Mr Jean-Louis BEDOS, père du restaurateur propriétaire du restaurant "Le Pressoir" où se tiendra le repas qui suivra. Prix à définir, de même que la date limite d'inscription.

Fête d'été, au Jardin des Plantes de Montpellier, lieu emblématique de la ville et de l'Université, XXI^{ème} anniversaire de l'ARUM en présence de représentant(s) de l'Université (président Philippe AUGÉ ou vice-président et directeur du Jardin des Plantes Thierry LAVABRE-BERTRAND). A maintenir ? Sous quelle forme ? A quelle date ? Une décision sera prise en avril.

Fête de rentrée, au château de Castries, lieu patrimonial et emblématique de la région. Visite et commentaires sur l'histoire du château. Repas dans un restaurant de Castries. Date et prix à définir.

Fête de fin d'année, date et lieu à définir.

- **Visites de musées : Jeanne ALBERT** nous fera partager son enthousiasme pour ces lieux d'art et de culture avec une programmation encore très incertaine cette année.

1- **Musée saharien, au Crès**, date à définir, musée unique en Europe, consacré à la connaissance de cet ensemble géographique, ethnologique et sociologique très spécifique.

2- **Musée Fabre, à Montpellier**, entre le 13 février et le 9 mai, "La beauté en partage, 15 ans d'acquisition au musée Fabre", 25 personnes maximum par groupe.

3- **Pavillon populaire, à Montpellier**, à voir si une exposition est envisagée dans les mois à venir ...

4- **MOCO, à Montpellier**, à voir, architecture du lieu et exposition temporaire.

5- **Musée des arts bruts, à Montpellier**, à voir ...

Les principales informations concernant ces visites de musées ou expositions pourront être retrouvées sur le site : <http://arum-activites.org/index.php/visites-de-musees>

- Bibliothèque : Colette ROUSTANT-DELSENY

Actuellement la bibliothèque détient un peu plus de 600 ouvrages. La liste de la totalité des ouvrages est affichée au local, celle des derniers ouvrages achetés ou donnés peut aussi être consultée sur le site :

<http://arum-activites.org/index.php/bibliotheque>

- Bureautique et logiciels utiles : Jean-Luc BRIBES

Jean-Luc, aidé par Marie-France, continueront de l'animer le lundi après-midi de 15 à 17 heures, même si leur disponibilité n'est pas toujours aisée.

Poursuite de la connaissance et de l'usage d'un certain nombre de logiciels en accès libre. Mise en place de feuilles de route qui permettent un travail personnel et la poursuite du travail chez soi à la maison ou encore être communiquées à des personnes absentes aux ateliers mais désireuses de progresser.

Toutes les informations sont disponibles sur le site créé dans le cadre de l'activité bureautique : <http://www.buraram34.fr>

- Conférences : Alain SANS choisit et contacte les conférenciers, il s'appuie sur Claude Drogue pour les contacts avec l'Université (réservation des salles, stationnement ...). Il avait été retenu pour l'année 2021 de réaliser les conférences en début de semaine, le mardi, dans l'amphithéâtre de Polytech sur le campus du Triolet, avec possibilité de stationnement à l'intérieur du campus. L'impossibilité de réserver un amphithéâtre et de se réunir nombreux dans un lieu fermé ne permet pas d'envisager de conférences en 2021. Mais nous reprendrons en 2022 !

- Groupe Photo Numérique : Henri LUQUET. Cette activité solidement encadrée propose tous les vendredis matin, de 9 h 30 à 11 h 30, l'apprentissage et l'utilisation de logiciels pour : visualiser et corriger les photos, effectuer des montages et compositions de photos, réaliser des panoramas, des diaporamas, traiter le bruit ... Le groupe peut accueillir de nouveaux participants, débutants ou confirmés, désireux, soit de se former, soit de transmettre leurs compétences.

- Groupe Marches : Armand BOYAT

Marches à la journée : un programme trimestriel est élaboré par la commission Marches (une vingtaine de personnes). Les marches se réalisent suivant des modalités bien connues, le mardi ou le jeudi en alternance, sur 3 niveaux de difficulté, conduisant à 2 randonnées faciles (+), 2 randonnées moyennes (++) et une randonnée difficile (+++) par mois. Pique-nique convivial à midi.

Le programme des randonnées hebdomadaires, élaboré par trimestre, ainsi que les fiches descriptives de chacune des marches sont consultables, téléchargeables ou imprimables à partir du site :

<http://arum-activites.org/index.php/les-documents-marche>

Les photos de chacune des sorties, traitées par Bernard GAY, sont transférées sur le site par Yvan MOREL, où elles peuvent être retrouvées :

<http://arum-activites.org/index.php/les-marches>

Séjours-randonnées :

En 2021 : 3 séjours randonnées sont proposés :

par un organisme extérieur avec un guide professionnel : petit groupe, niveau de difficulté soutenu, coût plus élevé.

Sardaigne, séjour initialement prévu en 2020, reporté en 2021 à des dates à définir, avec "*Chemins du Sud*", sur proposition de Marie PINCHARD, "*De la Giara de Gesturi aux plages de la Costa Verde*" en passant par Cagliari, la Giara de Sidi, les "nuraghe" de Barumini et la Marmilla, les cascades de Piscina Irgas ..., 14 inscrits.

par l'ARUM : groupe important, plusieurs niveaux de randonnées, coût modéré, ouvert à tous les adhérents, marcheurs et non marcheurs, investissement de préparation important.

L'Isle sur la Sorgue, séjour initialement prévu en 2020, reporté en 2021 du 1 au 4 juin, voire septembre, sur proposition d'Yvan MOREL et Christiane GAREIL, hébergement au domaine Belambra de Mousquet, randonnées et visites de sites : mines de Bruoux, Colorado provençal, grotte et château de Thouzon ..., 59 inscrits en 2020. Contact à reprendre avec l'organisme début avril.

Lieu et date d'un séjour à définir en septembre, sur proposition d'Armand BOYAT.

Vous pouvez retrouver les programmes et les photos des séjours antérieurs, les programmes sur les séjours à venir sur le site : <http://arum-activites.org/index.php/les-sejours>

- Sorties : Christian VIGNE, Claude DUCHEMIN

Sortie visite à la société PREDICT, sur proposition de Christian VIGNE date à définir. Entreprise spécialisée dans la prévision des risques météorologiques majeurs au niveau international et local, en lien avec Météo France.

Sortie visite à la société MIDI LIBRE, sur proposition de Christian VIGNE, date à définir.

Sortie visite en Camargue : abbatale de Saint-Gilles et Musée du Riz à Albaron, sur proposition de Claude DUCHEMIN, date à définir.

Les informations seront consultables sur le site : <http://arum-activites.org/index.php/visites-et-sorties>

- Activité nouvelle : balade ou marche active ? Christian VIGNE

Christian propose de conduire, avec l'aide d'une autre personne (à trouver) des balades ou marches actives à la demi-journée (environ 2 à 3 heures, matin ou après-midi), dans un environnement proche de Montpellier (moins de 10 km) et donc sans repas ou pique-nique. Démarrage à définir en concertation avec Christian VIGNE.

- "Pour garder le moral" : Armand BOYAT et Michèle BOYER

Nous continuerons cet envoi journalier tant que nous ne pourrons pas reprendre nos activités habituelles.

9- Questions diverses :

La question soulevée par un adhérent de l'application des décisions relatives à l'éventuel "passeport vaccinal", dès lors que celles-ci seront connues, devra être évoquée et traitée lors du prochain CA.

Le président tient à remercier très sincèrement les membres du Bureau : Ghislaine, Michèle, Claude, Bernard qui tiennent à cœur de faire vivre l'association et lui consacrent beaucoup de temps. Leurs disponibilités, chaque fois que nécessaire, et leurs compétences souvent sollicitées permettent une gestion sereine et anticipée de notre association, gestion qui repose sur l'expérience, le bon sens et toujours réalisée dans la bonne humeur !

Les membres du CA ont été sollicités en décembre 2020 pour inaugurer les modalités de consultation par voie de messagerie, utilisées aujourd'hui de manière quasiment analogue pour l'assemblée générale. Ils ont parfaitement "joué le jeu", qu'ils en soient vivement remerciés.

Les responsables d'activités ont sans doute moins eu à faire en 2020 que les années précédentes, mais ce fut plutôt pour eux un profond regret qu'un soulagement. Merci à eux pour leur engagement de très longue date au service de l'association.

Beaucoup de personnes se sont prises à un autre jeu : celui de contribuer au corpus de propositions "Pour garder le moral" une grande partie de l'année 2020 et de nouveau en ce début d'année 2021. Ce sont elles et eux qui ont permis de garder un lien d'amitié et de convivialité malgré les contraintes du confinement sous ses différentes formes. Un très grand merci à elles et à eux.

Et enfin un dernier merci à tous celles et ceux qui par leurs remarques, questions, leurs propositions attestent de la vitalité de notre association, du besoin conserver les liens qui nous unissent et la joie de nous retrouver.

La secrétaire
Michèle BOYER

Le président
Armand BOYAT

NB : pour ouvrir les liens, positionner le curseur sur l'adresse donnée puis appuyer simultanément sur les touches "Ctrl" du clavier et "clic gauche de la souris".